



AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Entrée possible toute l'année !

Êtes-vous prêt.e à nous rejoindre ?

Formation en alternance ou en continue

**TITRE PROFESSIONNEL
DE NIVEAU III :
ÉQUIVALENT À UN CAP !**

**Code RNCP :
RNCP278**

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage





AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

VERS LE MÉTIER DE...

Agent de nettoyage en collectivité · Agent de propreté et d'hygiène · Agent des services hospitaliers · Agent de service en entreprise de propreté · Agent de nettoyage industriel · Agent de propreté des locaux · Agent de propreté en grande surface · Agent d'entretien polyvalent

- L'agent de propreté et d'hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir l'hygiène et la propreté de locaux et d'équipements et préserver le cadre de vie des usagers. Il adopte une posture de service et s'adapte à l'utilisation des locaux en présence des usagers. Il fait preuve de discrétion et respecte la confidentialité
- Il organise sa prestation en fonction d'une fiche de poste issue d'un cahier des charges ; dans les locaux à risque de biocontamination, il se conforme aux protocoles. Il utilise des produits et des matériels de nettoyage adaptés aux prestations.
- Il nettoie manuellement des surfaces, assure l'entretien de sanitaires et des prestations de bionettoyage dans des environnements spécifiques. Il met en œuvre des prestations de nettoyage ou de remise en état mécanisés de surfaces salies ou ayant subies des altérations.
- Le port d'une tenue de travail et des équipements de protection individuelle adaptés sont essentiels pour mener à bien sa tâche.

STRUCTURES RECRUTEUSES :

- Bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé, distribution (commerces, grandes surfaces)
- Santé, médico-social (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite, ...) · Locaux industriels · Locaux et moyens de transport (bus, avions, trains, gares, aéroports, ...)
- Établissements scolaires et d'accueils d'enfants, équipements collectifs, restaurations collectives, etc.
Les types d'emploi

Code RNCP :
RNCP278



AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

COMPÉTENCES

CCP – Réaliser une prestation de nettoyage manuel

- Réaliser le nettoyage manuel des surfaces ;
 - Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées ;
 - Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires ;
 - Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles.
-

CCP – Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisé

- Réaliser un nettoyage mécanisé ;
- Réaliser une remise en état mécanisée.

Code RNCP :
RNCP278



AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluations

- Méthode active, visant à faire produire des idées par des jeux de simulation, de rôle, quizz et études de cas.
- Méthode démonstrative, consistant en l'attente d'objectifs de savoir-faire, de production par le biais d'exercices écrits ou par la reproduction de conditions de travail.
- Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices.
- Des exemples et des études de cas permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes.
- Mise en place d'examens blancs.

Modalités d'évaluations

Un QCM d'évaluation sera réaliser en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée et les acquis en fin de formation.

A l'issu de la formation, le stagiaire passera son examen final.

Prérequis

- Maîtriser les savoirs de base : Lire, écrire et compter.

Financement

- Eligible au CPF (code 8959).
- Eligible à la VAE.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'apprentissage
- Tarif : entre 10 et 12€/heure

Validation de la formation

Diplôme : Agent de Propreté et d'Hygiène, reconnu par l'Etat, de niveau III-CAP, délivré par le Ministère du Travail et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Certification : certification partielle possible à travers une validation par blocs de compétences.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicaps.

Pour toute demande de mobilité, un référent est à votre disposition

Durée et rythmes de l'alternance

ALTERNANCE OU EN CONTINU : 1 ou 2 jour par semaine en centre de formation.

Formation possible sur 12 / 18 ou 24 mois avec un volume horaire compris entre 500 et 700 heures.

LIEU

525 rue Andropolis,
Saint-André 97440,
La Réunion

CONTACT



commercial@aati.re



0262 69 09 94



www.aati-formation.fr

Code RNCP :
RNCP278

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage